À l’attention du Collège des Bourgmestres

et Échevin de Schaerbeek

Hôtel communal de Schaerbeek

Bureau 2.04 - Service Urbanisme

Place Colignon, 1030 Schaerbeek

**Concerne : demande d’un permis d’urbanismeN° 2017/25=018/000 - rénovations des tunnels Reyers - Meiser; Reyers - Montgomery et du boulevard Auguste Reyers.**

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne la demande de permis d’urbanisme N° 2017/25=018/00.

Tout d'abord, nous souhaitons affirmer notre soutien à la réduction des trois trémies prévue dans cette demande. Par contre, le choix du scénario 1– qui ne prévoit pas la réduction de la largeur de la trémie E40 vers Montgomery - qualifié de "demi-mesure sans vision d'avenir" dans l'annexe 2 du rapport d'incidence, ne nous semble pas cohérent avec l'ensemble des mesures et choix pris en termes de mobilité et d'environnement à l'échelle régionale.

En effet,la Région a depuis plusieurs années pris des engagements en termes : de réduction de pression automobile; d'accessibilité des voiries aux PMR; de création d'infrastructures cyclables; de reconnexion des quartiers; d'amélioration de la qualité de vie et d'adaptation des grands boulevards à leur contexteurbain. Pourtant la décision prise, de favoriser le scénario 1, va à l'encontre de ces engagements.

Par exemple, la non-réduction de la trémie E40-Montgomery ne permettra pas de récupérer un espace indispensable sur la contre-allée qui la longe. Actuellement, l'espace disponible dans la contre-allée est très réduit. Les véhicules larges, tels les camionnettes, ne bénéficient pas d'une largeur suffisante et l'on ne compte plus les voitures stationnées accidentées ou stationnées en partie sur le trottoir. Ce trottoir pose aussi problème, il ne dispose pas d'une largeur suffisante et n’est pas digne d’un espace public longeant un boulevard~~.~~ De plus, la présence d'arbres occupe à intervalle régulier un espace supplémentaire qui réduit encore les largeurs des cheminements possibles – en infraction avec les normes du RRU. Dans ce contexte, et sans une réduction de la trémie, il est impensable d'imaginer un réaménagement de qualité qui disposerait d'une piste cyclable séparée, d'une largeur suffisante pour tous les usagers (voiture, piétons, cyclistes, PMR) et qui préserverait les arbres et le stationnement.

De plus, la préservation de deux bandes dans la trémie va à l'encontre des objectifs de la Région en termes de réduction automobile et d'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement des Bruxellois. En effet, la préservation des deux bandes permettra peut-être de limiter les embouteillages sur le futur Parkway, mais les répercuterait inévitablement sur le tronçon entre la sortie du tunnel et le rondpoint Montgomery(comme c’était le cas avant le démarrage du chantier), entrainant des nuisances environnementales (sonore et qualité d'air) pour l'ensemble des riverains de cet axe.

En outre, le choix du scénario 1 met en péril le réaménagement en boulevard urbain du boulevard Brand Whitlock. Ce boulevard compte actuellement jusqu'à 10 bandes à hauteur du square Vergote et la non-réduction de la trémie ne permettra pas de réduire à deux bandes l'axe central vers Montgomery. Pourtant cette réduction nous semble indispensable afin de garder une cohérence dans le futur réaménagement de l'axe de Meiser à Montgomery.

En somme, la non-réduction de la trémie E40-Montgomery ne permettra pas d'obtenir un réaménagement cohérent et de qualité du futur boulevard Auguste Reyers et de l'ensemble de l'axe de la moyenne ceinture jusqu'à Montgomery .

En conclusion, au vu de l'ensemble de ces remarques, nous demandons que les quatre trémies soient réduites à une bande et nous nous opposons au projet tel que présenté.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.